

Réunion du conseil municipal du 05 avril 2017

Présents : Jean-Luc Vallet, Monique Blassiaux, Cathy Lafage, Christian Breil, Daniel Breil, Frédéric Benet, Olivier Masbou, Thibaut Mertz, Patric Delcor et Olivier Fryon

Excusé : ----

° Le PV du précédent conseil est approuvé

° Budgets de la Commune

1/ Après distribution de l'Etat 1259, la Conseil Municipal approuve le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour cette année 2017 (Délibération à l'unanimité)

2/ Les compte-administratifs 2016 de la Commune, de l'AEP et du CCAS sont approuvés ainsi que l'affectation des résultats (Délibération à l'unanimité)

3/ Les budgets primitifs 2017 de la Commune, de l'AEP et du CCAS sont votés (Délibération à l'unanimité)

4/ Le conseil municipal décide de supprimer le CCAS, la commune pouvant exercer directement les compétences relevant de l'action sociale (Délibération à l'unanimité)

° Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal approuve la mise en non valeur des factures non recouvrables de l'AEP. (Délibération à l'unanimité)

° Camping Municipal

Olivier Masbou fait le point sur le tracé des emplacements et sur la demande de classement du camping. Il y a des modifications à faire pour les emplacements des containers poubelles (à faire valider par le Smirtom)

Le Maire propose de ne pas modifier les tarifs HT pour 2017, en accord avec le délégataire. Proposition acceptée (Délibération à l'unanimité)

° Projet Atribus

Le devis de l'entreprise Breil Frères de 2790 € HT est accepté.

Une subvention de 50% au titre des amendes de police sera sollicitée. (Délibération à l'unanimité)

° Baignade

Le Maire envisage d'interdire la baignade à certaine période, quand la commune n'est pas en mesure d'appliquer les arrêtés quotidiens.

° Ecole

Le Maire fait le point sur les projets de construction d'une nouvelle école à la demande de l'académie. Deux sites sont envisagés, Saint-Sulpice et Marcilhac. Une étude sera demandée au SDAIL. Chaque site a ses avantages et ses inconvénients. Quoiqu'il en soit cela aura un coût pour la commune alors que nous disposons d'une école rénovée et aux normes.

. Fonctionnement de l'école

Le Maire fait part des propositions de modifications de contrat de travail de Carmen Quintard, modification à sa demande pour une diminution de 3 heures hebdomadaires sur son poste d'Adjoint d'Animation et augmentation d'1 heure sur son poste d'Adjoint Technique. Le Conseil Municipal accepte cette proposition. (Délibération à l'unanimité)

◦ **Regroupement des communes**

Le Maire fait le point sur les réunions concernant le regroupement des communes.

Il semble que la localisation de la nouvelle école sur Marcihac puisse être un point de rupture.

Le Maire propose une réunion publique pour débattre de la question.

◦ **Élection Présidentielle**

Répartition des conseillers pour tenir le bureau de vote de 8h à 19h.

◦ **Tarifs de l'eau – service AEP communal**

Le Maire propose que le tarif du prix du m3 d'eau soit maintenu à 1.45 €, y compris la taxe pollution à 0.32 € et l'abonnement à 120 €. Proposition acceptée (Délibération à l'unanimité)

◦ **Croix de Diège**

Cette croix a été endommagée probablement par un véhicule, le Maire a porté plainte à la gendarmerie.

Le devis de restauration de Daniel Breil a été accepté et transmis à l'assurance de la commune

◦ **Office National des Forêts**

En raison de modifications intervenues dans la numérotation cadastrale, le Maire indique qu'il convient de régulariser la situation administrative de la forêt communale. Proposition acceptée (Délibération à l'unanimité)

◦ **Voirie**

Trous à reboucher sur la route de Fourques-Basses (Voir avec Christophe).

La route menant chez Aurélie Martin et Vincent Pichon doit être refaite par le Grand-Figeac. Le devis est accepté.

◦ **Fonctionnement du conseil municipal**

Le Maire fait part de son désir de débattre du fonctionnement du conseil municipal lors d'une prochaine réunion.